



Infolettre octobre 2021

Introduction

Dans cette édition automnale de notre infolettre, nous aimerions aborder la préparation hivernale des hangars et des remises à bateaux autour du lac, la pertinence et l'importance des élections municipales comme levier contre le développement immobilier, et l'organisme à but non lucratif récemment créé *Les Amis de Mont-Tremblant*.

Préparation adéquate des remises à bateaux et hangars

À chaque printemps, les plaisanciers et autres usagers du lac doivent être vigilants aux bidons à essence, aux planches de bois, skis nautiques, cordages, kayaks, rames et avirons, bouteilles, et à tout autre objet flottant à la dérive sur les eaux. Ces items indésirables proviennent principalement de nos remises à bateaux et hangars touchés par la hausse du niveau de l'eau causée par le dégel et les crues printanières. Si de tels éléments sont laissés à bas niveau sur les passerelles menant aux hangars ou encore s'ils sont déposés à même le sol dans vos remises, la hausse du niveau de l'eau découlant de la fonte des neiges aura tôt fait de les transporter à l'extérieur des endroits de remisage prévus. Conséquemment, tout propriétaire de remise ou de hangar à bateau devrait procéder à l'entreposage de leurs équipements de petite et de moyenne envergure sur des tablettes se trouvant suffisamment élevées afin d'éviter qu'ils ne soient emportés. Si cela s'avérait difficile, nous vous suggérons de bien vouloir les entreposer dans des endroits plus sûrs, contribuant ainsi à éviter ces fâcheuses situations. De la même manière que personne n'aimerait retrouver un bidon ou une canisse à essence dans sa piscine familiale, il en va de même pour notre magnifique lac. Il est donc de notre devoir de toujours nous rappeler que l'environnement de notre lac est très fragile.

Élections municipales et développement immobilier

Vous avez peut-être remarqué que plusieurs annonces publiques ont déjà été faites de la part des élus municipaux en poste ainsi que de la part des différents aspirants candidats en lien avec la restriction, la limitation, voire même la cessation d'activités reliées au développement immobilier. Le conseil de votre Association s'est entretenu avec les candidats à la mairie de même qu'avec des consultants afin de discuter de ces enjeux, et tous nous ont manifesté leur désir, et même des promesses, de voir à ce que tout développement soit, d'une part, bien planifié et qu'il soit également en cohérence et en harmonie avec l'environnement naturel de Tremblant. Bien que nous ayons salué leurs positions à cet égard, nous avons toutefois exprimé nos réserves et montré un certain scepticisme, à savoir que de telles politiques favorisant un développement immobilier limité se doivent d'être pérennes et non seulement valables le simple temps d'une campagne électorale. Alors même que la pandémie n'a fait qu'accroître le besoin pour des résidences secondaires et autres constructions – pensons aux centres de villégiatures par exemple – nous savons très bien qu'il pourrait être très tentant pour les représentants élus de céder aux pressions des promoteurs immobiliers. Profitons donc de cette élection municipale afin de rappeler à tous ceux qui seront prochainement élus que la protection et la préservation de nos montagnes, de nos lacs et des valeurs des gens de Tremblant sera vraiment le meilleur héritage

qu'ils pourront nous laisser, et non pas l'élargissement de leur assiette fiscale via le développement immobilier.

Les Amis de Mont-Tremblant

Il s'agit d'un nouvel organisme constitué par un groupe citoyen préoccupé par les impacts environnementaux qu'a eu le développement immobilier accéléré des dernières années sur Mont-Tremblant et, par ricochet, la dégradation du cachet de la municipalité. Le mandat des *Amis de Mont-Tremblant* va bien au-delà de notre propre mission, en cela que nous mettons toute notre énergie davantage sur notre lac et son environnement, alors que la leur cherche plutôt à englober l'ensemble de l'agglomération de Mont-Tremblant. La récente association cherche à préserver l'unique cachet de notre communauté pour notre génération, mais également pour le bien des générations à venir. Soutenir *Les Amis de Mont-Tremblant* s'avère particulièrement crucial alors que des conseils municipaux pour des plus petites communautés comme Mont-Tremblant ont l'habitude de se faire élire sans – ou avec très peu, du moins – opposition lors des campagnes électorales. En tant qu'organisme à but non-lucratif, *Les Amis de Mont-Tremblant* se positionne donc comme un intermédiaire à la fois objectif et tout à fait indiqué pour contrer ce genre d'opposition. Nous vous recommandons vivement de les appuyer dans leurs efforts, que ce soit par une contribution financière ou encore en leur offrant votre savoir-faire et votre expertise. Pour en savoir davantage à leur sujet, nous vous invitons à consulter le <https://www.mont-tremblant.org>.

Inscrivez-vous pour voter

Les prochaines élections municipales se tiendront le 7 novembre 2021. Il est très important que vous soyez inscrits sur la liste d'électorale afin de pouvoir voter, et ce même si vous détenez une ou plusieurs autres résidences ailleurs. Pour pouvoir exercer votre droit de vote ou encore si vous désirez vous inscrire sur la liste électorale, il faut simplement que vous soyez propriétaire d'un terrain ou d'une résidence à votre nom situé sur le territoire municipal, ou encore que vous soyez domiciliés à Tremblant comme étant votre résidence principale désignée. Les propriétaires de commerces sont également éligibles pour voter. Notez au passage que cette inscription vous permet également de participer à tout référendum dans votre quartier où il serait question de modifications aux règlements de zonage pour tout développement. Il pourrait s'agir ici d'un critère-clé dans la construction d'unités de condominiums à l'emplacement du B & T.

Statistique intéressante!

L'*Association Lac Tremblant* représente tout un chacun ayant à cœur la conservation et la préservation du lac. Alors qu'on dénombre au-delà de 300 propriétés riveraines bénéficiant le plus de notre mission, nous ne comptons malheureusement que moins de la moitié de ce nombre parmi nos membres. Des frais annuels de seulement 100 dollars nous permettent d'agir d'une seule et même voix, plus unie et plus forte, et font également en sorte que nous ne mettions pas à risque la valeur foncière de nos propriétés!

Si vous avez votre lac à cœur, devenez membre de l'ALT

Impliquez-vous davantage en enjoignant vos voisins à faire de même.